

Economie touristique et projet de parc éolien de Saint-Nazaire

L'économie touristique :

C'est actuellement un secteur très fragile, ce que les chiffres ne traduisent pas forcément. Ce secteur est capital pour notre territoire mais aussi pour La France.

Bien sûr, le chiffre d'affaires ici se situe autour de 1,6 milliard d'euros et génère 30 000 emplois directs et environ 9 000 emplois indirects et saisonniers.

Bien sûr, nous avons sur Cap Atlantique environ 30 000 résidences secondaires, avec 111 km de littoral et 7 ports de plaisance, mais tout cela est un acquit fragile, car le tourisme est certainement un des secteurs où la compétitivité internationale est la plus aigüe.

- Les changements climatiques, ressentis depuis trois ans environ, nous défavorisent par rapport aux destinations "soleil", cela est notamment vrai pour la clientèle étrangère, très faible sur notre territoire (entre 15 et 18 % suivant les années).
- Le tourisme hors-saison a toujours des difficultés à s'imposer et les modifications des périodes de vacances nous fragilisent encore plus au détriment des stations de montagne, qui ont deux saisons par an.
- Les charges de personnel notamment supportées par les hôteliers, les restaurateurs, l'hôtellerie de plein-air et tous les acteurs du tourisme, activité de service s'il en est, ne favorisent pas notre compétitivité et nos prix sont trop élevés par rapport à tous les pays émergents (Maroc, Tunisie, Espagne, Asie du Sud-Est, etc..).
- Enfin, les structures même de nos hôtels ne sont pas toujours aussi modernes qu'il faudrait. En outre, les mises aux normes prévues en 2015 (sécurité, accessibilité, BBC, etc...) vont encore charger les bilans et réduire les marges pour ceux des hôteliers qui le pourront et qui seront encore debout !

J'ajoute que dépendent aussi partiellement du tourisme :

- 345 paludiers, producteurs du fameux "sel de Guérande", environ et
- 5.900 tonnes de production chez les conchyliculteurs au Croisic, à Pen Bé, Mesquer et Pénestin.

Enfin, l'économie résidentielle reste importante et rééquilibre partiellement une économie touristique en perte de vitesse dont la crise actuelle est aussi en partie responsable.

C'est donc un secteur très touché et à titre d'exemple :

- 4 hôtels ont déposé leur bilan à La Baule et vont probablement disparaître,
- 1 centre de tourisme social (Renouveau) envisage de fermer,
- Le produit des droits de mutation immobilière est en baisse de 30 % à La Baule,
- Le chiffre d'affaires de la plaisance est en chute également de 20 % environ.

Or, notre réflexion porte essentiellement sur le risque qu'il y aurait à ajouter à cette situation un impact négatif supplémentaire qui s'ajouterait à une situation inquiétante ou qu'une polémique contribue à le faire.

Je note que dans le dossier du maître d'ouvrage, l'argumentation autour du développement industriel est très achevée et détaillée. L'impact touristique est minoré et il ne faudrait pas que l'un contribue à fragiliser un peu plus l'autre.

Je lis page 77 : "Le maître d'ouvrage s'engage à faire réaliser au cours de l'année 2013 une étude socio-économique portant sur les effets potentiels du projet de parc éolien, par un bureau d'études externe indépendant, en concertation avec les acteurs concernés et avec un volet sur l'économie touristique". Qu'en est-il à ce jour ?

Il me semble que des compensations pourraient s'envisager par l'implantation à l'année de TPE ou de PME sur le territoire de La Baule jusqu'au Croisic, créatrices d'emplois liés à la mer ou à l'activité EMR, ou d'équipements modernisant notre territoire. Je pense notamment à la fibre optique.

Il me semble que les promenades en mer autour du futur parc ne sont pas un élément suffisant ou suffisamment convaincant pour le développement économique et touristique du littoral.

Des événements locaux doivent aussi être promus ou aidés, si l'on veut recueillir l'adhésion notamment des acteurs professionnels. (page 78)

Or la question de la co-visibilité des éoliennes de cette dimension est évidente,

Et à ce stade, les simulations des uns ou des autres ne me paraissent nullement convaincantes. Certains, en outre, pensent qu'il peut y avoir des problèmes d'infra-sons !

Il me semble que sur ces points, les moyens modernes devraient permettre une réponse incontestable aux interrogations légitimes.

Le coût de ces éléments est bien faible au regard de l'investissement et des enjeux.

La question de la turbidité des eaux suite aux forages et de la qualité des eaux de baignade de la baie et de la côte reste à vérifier.

Les comparaisons avec Xynthia ou des opérations de ré-ensablement ne me paraissent pas tout à fait pertinentes ou suffisantes ; des précisions sont nécessaires sur la base d'une étude sérieuse et là aussi incontestable.

La défense des lieux et de sa biodiversité évoquée par M. Jean-Claude MÉNARD ne peut manquer d'interpeller.

De plus ces photos sous-marines, confirmées à la fois par un bureau de recherches et par la DREAL laissent à penser que sur ce plan, le lieu choisi est plus imposé que concerté et présente sur ce point au moins des risques sérieux pour la faune et la flore marine.

Enfin, j'ai posé une question sur l'impact économique de ce projet sur la facture de l'usager.

La réponse (+ 25 €) me paraît avoir été mieux explicitée que sur la base d'une réponse ministérielle.

S'agit-il d'euros courants ou constants ? puisque le projet sera opérationnel en 2018.

Et, ceci alors qu'ERDF prévoit et annonce des hausses de 30 % de la facture de fourniture d'électricité dans les années à venir, sans précision, ni explication mais avec des justifications par ailleurs compréhensibles qui devront être plus explicites.

Les impacts d'une politique de création d'EMR pour 6 000 mégawatts en 2020 sont sans doute importants pour l'usager.

Sans nier l'intérêt de créer une nouvelle filière énergétique et une filière industrielle pour la France, ce que chacun comprend certainement, il m'apparaît que le site choisi n'est sans doute pas le plus approprié et que le choix d'un site un peu plus éloigné ferait taire toute contestation et probablement toute opposition sérieuse.

Une étude de coût de ce déplacement serait sans doute édifiante et nécessaire.

